



Evaluation professionnelle à mon insu

Par **acj2008**, le **12/10/2009** à **10:55**

Bonjour,

Un consultant travail actuellement au sein de l'entreprise (missions commerciales). J'ai appris que mon employeur lui avait demandé de réaliser une évaluation de mon travail sans m'en parler.

J'ai ensuite rencontré plusieurs fois ce consultant qui m'a posé, en discutant, beaucoup de questions, personnelles et professionnelles. Sans jamais être au courant qu'il m'évaluait.

Je souhaiterai savoir si mon employeur a le droit de faire ceci ? et sans m'en informer .?
S'il peut ensuite s'en servir pour un licenciement ?

Merci